

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UN APPARTEMENT DE TYPE 2 OUTRE UNE CAVE,
UN GARAGE ET UN SECHOIR
Sis à ANNEMASSE (74100), 2/4 rue de la Bruyère

MISE A PRIX : 9.567,06 €

Fixée au VENDREDI 18 JANVIER 2019 à 15 HEURES
À l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance
de THONON LES BAINS, siégeant au Palais de Justice de ladite ville
sis 10 rue de l'Hôtel Dieu à THONON LES BAINS (74200)

DÉSIGNATION - LOT UNIQUE :
Sur la Commune d'ANNEMASSE (74100),

Dans un ensemble immobilier dénommé «LE PROMONTOIRE», édifié sur une parcelle de terre sise 2/4 rue de la Bruyère, cadastrée section B n° 4646 pour une contenance de 31 a et 54 ca :

- **Le lot n° 70 :** au deuxième étage, **un appartement de deux pièces** comprenant entrée, salle de bains et WC réunis, une chambre, un balcon, une cuisine et une salle de séjour, avec les 33/1 560èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 33/1 400èmes des parties communes particulières au bâtiment,

- **Le lot n° 56 :** au sous-sol, **une cave** portant le numéro 27 au plan des caves, avec les 2/1 560èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 2/1 400èmes des parties communes particulières au bâtiment,

- **Le lot n° 72 :** **un séchoir** sis sur le palier intermédiaire entre le premier et le deuxième étage, avec les 1/1 560èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 1/1 400èmes des parties communes particulières au bâtiment,

- **Le lot n° 119 :** **un box** portant le chiffre 9 au plan, avec les 7/1 560èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 7/118èmes des parties communes particulières au bâtiment annexe.

L'appartement est d'une superficie Loi Carrez de 40,30 m², outre des surfaces non prises en compte de 14,31 m² (garage), 4,68 m² (cave), 2,80 m² (balcon) et 1,30 m² (séchoir).

Aux termes du Procès-verbal de description établi le 3 mai 2018, les biens saisis étaient occupés par un locataire selon bail sous seing privé, moyennant un loyer mensuel de 750 € charges comprises.

Les immeubles ci-dessus désignés ont été **saisis à la requête du Syndicat des Copropriétaires de l'Immeuble «LE PROMONTOIRE»**, sis 2/4 rue de la Bruyère à ANNEMASSE (74100), représenté par son syndic en exercice, la **COMPAGNIE ALPINE DE PROMOTION IMMOBILIER**, Société par Actions Simplifiée au capital de 3 316 875 €, inscrite au RCS d'ANNECY sous le n° 391 600 103, dont le siège social est sis Immeuble l'Atria, 1 Place Marie Curie, BP 337, 74008 ANNECY CEDEX, prise en son établissement dénommé **4807 IMMOBILIER GENEVOIS CHABLAIS**, sis 4 rue du Capitaine Charles Dupraz à ANNEMASSE (74100), agissant poursuites et diligences de son Président en exercice, domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat constitué Maître Damien MEROTTO, Avocat au Barreau de THONON LES BAINS, demeurant Immeuble Le Galien A, 28 Avenue de Genève à SAINT JULIEN EN GENEVOIS (74160).

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé le 24 juillet 2018 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS (RG n° 18/00081).

Ledit Cahier des Conditions de Vente peut être consulté au Greffe ou au Cabinet de l'avocat du poursuivant.

Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de THONON LES BAINS.

Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son Avocat, la somme de 3.000,00 € par chèque de banque libellé à l'ordre du Compte Séquestre ou lui remettre une caution bancaire irrévocable de même montant à valoir sur les frais et droits d'adjudication, et, éventuellement, sur le prix.

Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET - DUCLOS - TISSOT, Huissiers de Justice à SAINT JULIEN EN GENEVOIS (Tél. 04.50.49.20.80) le **vendredi 4 janvier 2019 de 14 h 00 à 15 h 00.**

Pour tous renseignements, s'adresser au Cabinet de Maître Damien MEROTTO, Avocat au Barreau de THONON LES BAINS, demeurant Immeuble Le Galien A, 28 avenue de Genève à SAINT JULIEN EN GENEVOIS (74160) - Tél. : 04.50.92.63.12.

ECO 74 9127 07/12/18